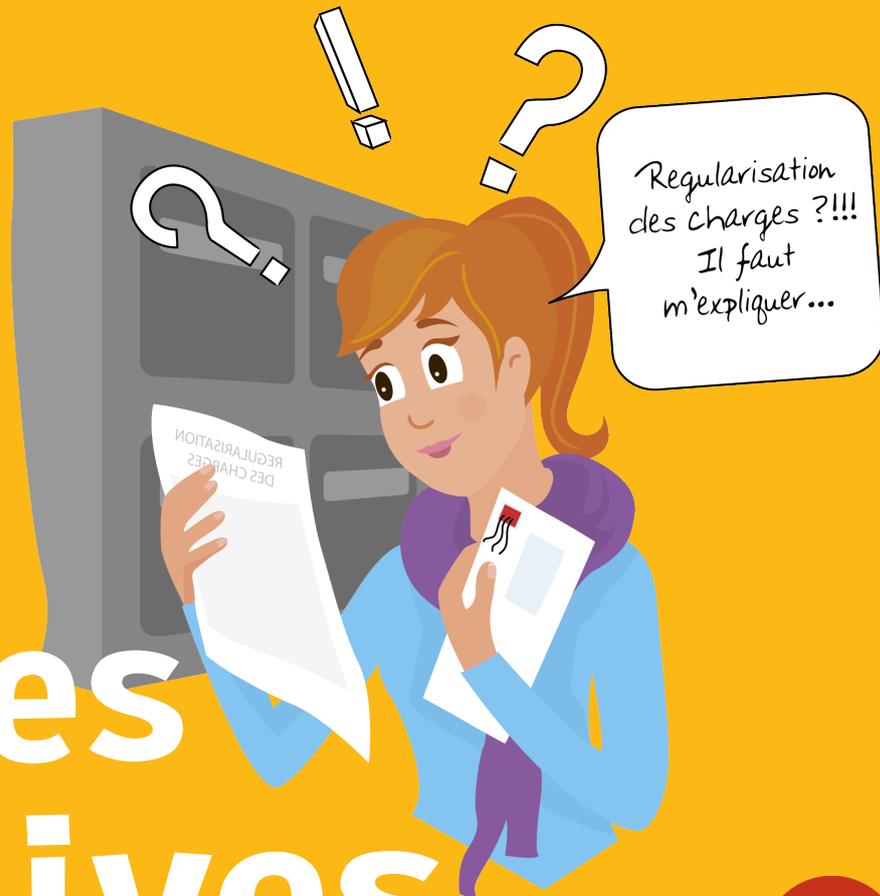


**PLUS  
D'INFOS**

# Les charges locatives



# Que comprennent vos charges locatives ?

## Pour votre logement

- les consommations d'eau et/ou de chauffage,
- les contrats de maintenance et d'entretien (chaudière, chauffe-eau, gaz, robinetterie, détecteurs de fumée),
- la location et le relevé des compteurs d'eau.

## A vos charges récupérables peuvent s'ajouter

...les taxes imposées par la commune (collecte des ordures ménagères...).

## Pour vos parties communes :

- l'électricité des communs,
- le nettoyage et petit entretien,
- l'achat des produits d'entretien,
- l'évacuation des ordures ménagères,
- l'entretien des espaces verts et des abords extérieurs,
- les contrats de maintenance (antenne collective TV, porte de garage, ascenseur, interphone, pompe de relevage).

*Vos charges locatives varient en fonction de la localisation et du type de logement.*



Vigilance de tous  
= Économies pour chacun



Propreté des parties communes  
= Qualité de vie

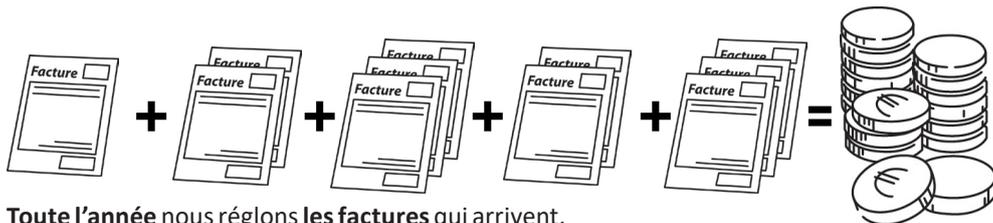


# Comment sont réparties les factures ?

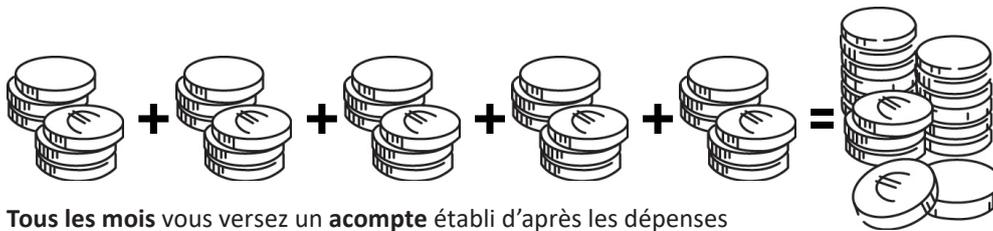
Le **montant total** des factures concernant votre immeuble est réparti d'après les critères suivants :

- votre logement,
- votre temps d'occupation,
- votre consommation.

## La régularisation des charges ça veut dire quoi ?



Toute l'année nous réglons les factures qui arrivent.



Tous les mois vous versez un **acompte** établi d'après les dépenses de l'année précédente ou selon une estimation pour les logements neufs.

La régularisation vous est adressée une fois par an.

Il s'agit de la différence entre le total des acomptes que vous avez versé et le montant des dépenses qui vous concerne.



## Contacts

Un numéro unique pour contacter nos équipes :



**05.17.837.837**

Du lundi au vendredi : 8h30 - 17h20  
Urgences techniques : 7j/7 - 24h/24

Numéro non surtaxé - Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Votre solution digitale pour effectuer vos déclarations  
d'incidents ou vos démarches administratives en  
seulement quelques clics :

**EASYCONTACT**

### Agence de Niort

20 rue de Strasbourg - CS 68729  
79027 NIORT CEDEX

### Agence de La Rochelle

4 rue de La Somme - CS 10714  
17026 LA ROCHELLE CEDEX 1

### Agence de Poitiers

12 boulevard du Grand Cerf - CS 10189  
86005 POITIERS CEDEX

### Agence de Bordeaux

9 rue de Condé  
33000 BORDEAUX

### Agence de Melle

28 rue de la Béronne  
79500 MELLE

### Agence de Thouars

12 avenue Victor Leclerc  
79104 THOUARS CEDEX

### Agence de Rochefort

69 rue de la République  
17300 ROCHEFORT

### Agence de Châtelleraut

90 boulevard Blossac  
86100 CHÂTELLERAUT